

Remarque
 Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.
 Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcles.

- LEGENDE**
- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
 - +- Limite communale
 - ▨ Cours d'eau, Canal, Plan d'eau
 - ▭ Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort
 - ▭ Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

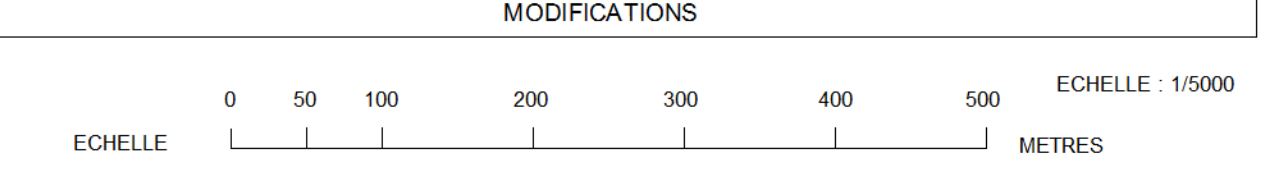
LAISSES DE CRUES

138.34m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

139.31m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
---------	--

D	juin 2012	QUATRIEME DIFFUSION-Modifications après enquête publique	
C	mars 2010	TROISIEME DIFFUSION	
B	juin 2006	DEUXIEME DIFFUSION	
A	sept 2004	PREMIERE DIFFUSION	



	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION
	ETUDE HYDRAULIQUE

Plan de Zonage Commune de TONNERRE	
	Rapport n° : 870058 Septembre 2004
Dessin n° :	2A